



SÉCURITÉ AU TRAVAIL

NORMES PROTECTION AUDITIVE

DESCRIPTION DES NORMES PROTECTION AUDITIVE

UN BRUIT FORT EST GÊNANT. MAIS, SURTOUT, UN BRUIT FORT DÉTÉRIORE L'OUÏE – DURABLEMENT. DÈS 85 DÉCIBELS, NOTRE OUÏE EST AFFECTÉE ET DES DÉGRADATIONS, DE MÊME QUE DES PROBLÈMES DE SANTÉ, SURVIENNENT. **UTILISEZ UNE PROTECTION AUDITIVE POUR ÉVITER UN ACOUPHÈNE, UNE BAISSSE SUBITE DE L'AUDITION OU UN TRAUMATISME SONORE.**



- EN 352 Protecteurs individuels contre le bruit – exigences fondamentales
- EN 352-1 Serre-tête antibruit
- EN 352-2 Bouchons d'oreille
- EN 352-3 Serre-tête montés sur casque de protection ou protection du visage

Obligation de protection auditive – Les entreprises doivent observer les prescriptions suivantes:

À partir d'un niveau de pression acoustique de 80 dB(A)

À la demande du personnel, l'entreprise doit mettre à disposition une protection auditive optimale. Le personnel n'est pas obligé d'en porter une.

À partir d'un niveau de pression acoustique de 85 dB(A)

L'entreprise doit mettre à disposition une protection optimale. Le personnel est obligé d'en porter une.

VALEUR SNR – PROTECTION EN THÉORIE ET EN PRATIQUE

Le niveau d'efficacité de la protection auditive est défini par la valeur SNR (Single Number Rating). La valeur SNR est la valeur d'atténuation moyenne de toutes les fréquences principales. Exemple: si la valeur SNR de votre protection auditive est de 30 dB, les nuisances sonores sont réduites de 95 dB à 65 dB. Dans la pratique, on retire par mesure de sécurité les valeurs de référence suivantes des valeurs d'atténuation indiquées:

Bouchons d'oreille	Coquilles	Otoplastiques
-9 dB	-6 dB	-3 dB

Double protection

- Si la part de basses fréquences est élevée – par exemple dans les locaux de générateurs ou compresseurs – le personnel est souvent exposé à un bruit supérieur à 105 dB(A). Cela peut exiger une double protection !
- Règle de base: vous obtenez une atténuation phonique supérieure d'env. 6 dB avec des coquilles antibruit et des bouchons d'oreille. Cette protection supplémentaire est déterminée par la fréquence acoustique. Pour évaluer l'isolation combinée, ajoutez 6 dB à la valeur d'atténuation plus élevée des bouchons d'oreille ou des coquilles antibruit.

Ces valeurs de référence sont valables pendant la durée de vie des protections auditives dans le cadre quotidien

Bouchons d'oreille en mousse expansive	1 jour à 1 semaine
Bouchons d'oreille en plastique	1 semaine à 1 mois
Coquilles antibruit	1 à 4 ans. L'élasticité, la propreté et l'état des rembourrages doit être vérifiée tous les 6 mois. Les remplacer le cas échéant.
Otoplastiques de protection	Jusqu'à 6 ans (avec un contrôle tous les 3 ans)

